

REGLEMENT

- Inscriptions : Les titulaires de licences FFA, du pass-running ou de licences FF-Tri en cours de validité, et qui présenteront ces documents, seront dispensés de la présentation du certificat médical (Article L231-2 du Code du Sport).
- Les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical* de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course, ou sa photocopie* (Article 6 de la loi 99 - 223 du 23 mars 1999).
- Pour les inscriptions par correspondance, le coureur devra joindre la photocopie de la licence, du Pass-running, ou du certificat médical*.
- Aucun coureur ne pourra prendre le départ ou participer à la course sans dossard. Les accompagnateurs en vélo ne sont pas autorisés
- Pas de gobelet sur les ravitaillements
- Le 10 km est ouvert aux coureurs à partir de la catégorie cadets, celle de 23 km à partir de la catégorie juniors.
- Le 10 et le 23km du Lièvre et la Tortue sont inscrites au challenge vert de l'Essonne.
- MARATH'VERT : Barrière horaire au 31^{ème} km, 4 heures maximum
- Les coureurs s'engagent dans cette épreuve sous leur entière responsabilité et dégagent l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physiologique ou d'accident.
- Les courses empruntent des chemins à accessibilité réduite pouvant entraîner des délais d'accès par les équipes de Sécurité Civile. Ce fait ne pourra être invoqué pour un quelconque recours contre l'organisation ou ses partenaires.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets ou de véhicules dans les zones de course.
- La participation des mineurs se déroule sous la responsabilité de leurs parents ou du club accompagnateur. Une autorisation parentale est obligatoire jusqu'à la catégorie Cadet, une pièce d'identité pourra être exigée.
- La sécurité médicale est assurée par l'ADPC 91.
- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurances souscrite auprès de MMA (Mutuelle du Mans Assurances).
- Le classement informatique est réalisé par l'AOCHS Sud 91.
- Droits à l'image : Les coureurs autorisent expressément les organisateurs du «Le Lièvre et la Tortue» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de cette épreuve sportive et sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports existants ou à venir, y compris promotionnels et publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, et les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

(*) les documents joints ne seront pas restitués.

Imprimé par l'association --- Merci de ne pas jeter sur la voie publique

MARATH' VERT LE LIEVRE ET LA TORTUE

Dimanche 2 Avril 2017

N° de DOSSARD :

10 km

23km

42km

Don pour l'association Tom'espoir +1€ Oui Non

NOM : _____ PRENOM : _____

SEXE : F M Année de naissance : 19__

N° Tél portable : _____ Email : _____

Adresse : _____

Code postal _____ VILLE _____

POUR LES LICENCIES

Je justifie de mon état de licencié par la présentation de ma licence (ou de mon Pass-Running), à l'organisation.

N° LICENCE _____ CLUB _____

Le _____ Signature

POUR LES NON LICENCIES

Je joins à mon inscription, un certificat médical* (ou une photocopie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course.

Le _____ Signature

NB : Signature des parents obligatoire pour les mineurs

Droits d'inscription 10km : 10€ (+4€ sur place), 23 km : 12€ (+4€), 42km : 25€ (+10€)

Bulletin d'engagement à renvoyer avant le 29 mars 2017 à :
« le Lièvre et la Tortue », Mairie 91720 MAISSE
avec votre chèque à l'ordre de «le Lièvre et la Tortue»,

- **Départs et arrivées: 95 Rue de rivière à Maisse (Essonne).**
- Ravitaillements : environ tous les 5 km, sauf pour le 42km, en semi auto-suffisance (2 ravitaillements, sans gobelet)
- Dossards : à retirer à partir de 6 heures 30 (42km) et 8h30 (autres courses), *se munir d'épingles.*
- Horaires départs : 42km : 7h 30, 23 km : 9h30, 10 km : 9 h 20.
- Barrière horaire pour le 42km : 4h maxi au 31ème km.
- Récompenses 23 km : aux trois premiers de chaque catégorie jusqu'à v4 f et h
- Récompenses 10 km : aux trois premiers de chaque catégorie jusqu'à v4 f et h
- Récompenses aux 3 clubs/associations les plus représentés
- Un lot sera remis à chacun des participants des 10 , 23 et 42 km

× Pré-inscription possible sur www.topchrono.biz
× Résultats publiés sur les sites: www.lievretortue.fr
ou www.cd91athle.org

Un GRAND MERCI à tous nos partenaires...

Boulangerie **DELICE MAISSOIS** (Maisse)
St-Yorre
DICOREP (Milly la forêt)
ETANCHE PRO (Milly la forêt)
FULCHIRON Groupe Malabry (Maisse)
INTERSPORT (St Geneviève des bois)
INFINI...TIF (Boutigny)
DAREGAL (Milly la forêt)
La volaille Prunaysienne (Prunay)
CARREFOUR Market (Milly la forêt)

LETOURNEAU ZAMBON (Milly la fi)
PASQUIER Pâtisseries (Les Cerques)
PROPIMEX (Puisseaux)
ROTIN FLEURI (Boutigny)
SEC-SAEB Fioul (Maisse))
TPS (Soisy sur Ecole)
VAL IMMOBILIER (Maisse)
JP Energies (Saint-Germain lès Cort)
Aurélien PETIT (Prunay sur Esson
Maire de Maisse



Marath'Vert du Gâtinais



**3 nouveaux parcours entre champs et forêts,
à la découverte du Sud-Essonne.
10 Km pour se tester (débutants et confirmés)
23 Km et 42Km pour s'exprimer !**

DIMANCHE 2 Avril 2017

Attention : nouveau lieu de départ
93 rue de rivière - 91720 MAISSE
Renseignements : Eric Pointeau - 01 64 99 30 80
www.lievretortue.fr